



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports****Trente-sixième session**

Genève, 4-6 septembre 2023

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

**Rapport d'évaluation du Groupe de travail pour la période 2020-2023
et versions actualisées du programme de travail biennal et du programme
de travail à long terme****Rapport d'évaluation du Groupe de travail pour la période
2020-2023 et versions actualisées du programme de travail
biennal et du programme de travail à long terme****Note de la Présidente****I. Introduction**

1. Conformément au programme de travail biennal et au programme de travail à long terme adoptés par le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) à sa trente-deuxième session annuelle, en septembre 2019, la Présidente du WP.5 a mis au point, avec l'appui du secrétariat, un rapport d'évaluation portant sur la période 2020-2023, ainsi qu'un nouveau programme de travail biennal pour 2024-2025 et un programme de travail à long terme actualisé où sont présentées les activités en cours et celles qu'il est prévu d'entreprendre dans le cadre du WP.5. Le présent document sert aussi de contribution au quatrième cycle d'examen du mandat des groupes de travail par leur comité sectoriel de tutelle engagé par le Comité des transports intérieurs (CTI) à sa quatre-vingt-cinquième session annuelle, comme suite à la réforme de 2005 de la Commission économique pour l'Europe (CEE) (ECE/EX/1).

2. Le Groupe de travail est invité à examiner le présent document, à formuler des observations sur son contenu et à l'approuver.

**II. Objectifs du Groupe de travail chargé d'examiner
les tendances et l'économie des transports**

3. Conformément à son mandat actuel, le WP.5 a pour objectif principal de faire office d'organe interrégional où les États membres et non membres de la CEE et les acteurs concernés du secteur privé et du milieu universitaire :

a) Examinent et améliorent la compréhension des principales tendances et évolutions des transports intérieurs dans la région de la CEE, compte tenu des processus d'intégration qui s'y déroulent actuellement et des réformes en cours dans les États membres ;



b) Analysent les tendances et les faits nouveaux s'agissant de la transition vers des systèmes de transports intérieurs plus durables dans les États membres de la CEE et d'autres pays intéressés, promeuvent une telle transition et déterminent les moyens d'y parvenir grâce à une coopération internationale renforcée et à l'échange et à l'élaboration de pratiques optimales.

III. Modules de travail adoptés et programme de travail à long terme (2020-2030)

4. Comme suite à ses activités passées, et compte tenu de la Stratégie du CTI à l'horizon 2030, le WP.5 s'est mis d'accord à sa trente-deuxième session annuelle, en septembre 2019, sur six modules thématiques pour son programme de travail à long terme 2020-2030 (ECE/TRANS/WP.5/66, annexe II) :

a) Développement de réseaux ou de liaisons de transport

Le WP.5 a décidé que les travaux relatifs aux liaisons de transport Europe-Asie (LTEA) et à d'autres liaisons et corridors, notamment le suivi du développement du réseau, se poursuivraient au titre de ce module. Il a déclaré qu'il devait continuer à servir de plateforme pour la promotion et le suivi des activités de mise en place. À ce propos, il a précisé que le terme « mise en place » recouvrait les éléments suivants : l'harmonisation et la simplification des formalités relatives au passage des frontières ; le raccordement aux infrastructures et les normes d'interopérabilité ; la gestion efficace des corridors ; l'utilisation des nouvelles technologies et la transition numérique. Il a également été décidé que le WP.5 donnerait des indications sur l'harmonisation des normes et des règles nationales avec les règlements internationaux (ceux qui découlent des instruments juridiques des Nations Unies relatifs aux transports) au titre de ce module.

b) Transports et changements climatiques

Dans le cadre de ce module, le WP.5 a décidé que les travaux d'analyse et de recherche concernant les effets qu'ont les changements climatiques sur les équipements et les activités de transport se poursuivraient, tout comme les travaux visant à définir les mesures d'adaptation les plus appropriées.

c) Mobilité urbaine durable

Dans le cadre de ce module, le WP.5 est convenu de s'appuyer sur ses précédents travaux pour continuer à élaborer des politiques de mobilité urbaine qui favorisent le développement urbain durable. Il a été décidé que les faits nouveaux concernant la mobilité en tant que service relèveraient également de ce module.

d) Données relatives aux infrastructures de transport

Dans le cadre de ce module, le WP.5 a décidé de mettre en place et de gérer l'Observatoire international des infrastructures de transport (OIIT), disponible sur une plateforme fondée sur un système d'information géographique (SIG). Les travaux du Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport devaient également relever de ce module.

e) Évaluation et suivi des questions nouvelles et des objectifs de développement durable

Dans le cadre de ce module, le WP.5 a décidé d'examiner et d'analyser les nouvelles questions relatives au transport et d'établir des synthèses d'analyse. Il a également été décidé qu'il suivrait les tendances observées dans la réalisation des objectifs de développement durable liés au transport et contribuerait à la création d'outils appuyant la réalisation de ces objectifs.

f) Sûreté et sécurité des transports intérieurs

Dans le cadre de ce module, le WP.5 s'est engagé à faire fonction de plateforme pour l'intégration et l'amélioration des solutions visant à remédier aux problèmes de sûreté et de sécurité des transports intérieurs en organisant des débats thématiques.

IV. Rapport d'évaluation pour la période 2020-2023

5. Le tableau ci-après s'appuie sur les six modules de travail thématiques approuvés. On y trouve, dans la première colonne, un aperçu des activités prévues dans le programme de travail biennal pour 2020-2021 et, dans la deuxième colonne, une liste des résultats obtenus au fil du temps. Étant donné que la mise en œuvre des activités s'est poursuivie au-delà de la période initialement prévue (2020-2021), notamment en raison des restrictions dues à la pandémie de COVID-19, les réalisations du Groupe de travail qui sont énumérées dans le tableau concernent la période 2020-2023.

A. Développement de réseaux ou de liaisons de transport

<i>Activités prévues</i>	<i>Réalisations</i>
<ul style="list-style-type: none"> Le WP.5 gère la mise en place de réseaux et de corridors de transport en s'appuyant sur les phases I, II et III du projet LTEA, ainsi que sur les résultats et les recommandations qui en ont découlé. Le WP.5 passe en revue les approches et méthodes existantes pour mesurer la valeur économique des corridors de transport internationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Novembre 2020 : un cycle de consultations en ligne sur la mise en place de corridors de transport Europe-Asie a été organisé à la suite de la trente-troisième session annuelle du WP.5 ; 155 participants des secteurs public et privé et du milieu universitaire, qui représentaient 32 pays participant ou non au projet LTEA, y ont pris part. Les Gouvernements azerbaïdjanais, géorgien, turc, ukrainien et kazakhstanais se sont dits prêts à contribuer à la mise au point d'un dispositif de gestion des corridors hébergé par la CEE sur certaines parties de l'itinéraire ferroviaire 3 du projet LTEA. Septembre 2022 : une table ronde sur le bilan de la capacité de fret ferroviaire effective du corridor transcaspien et du corridor Almaty-Istanbul s'est tenue en marge de la session du WP.5. À la demande des gouvernements, un comité de coordination CEE/Organisation de coopération économique (OCE) pour le corridor transcaspien et le corridor Almaty-Téhéran-Istanbul a été établi sous la forme d'un groupe des Amis de la présidence du WP.5 (le groupe s'est réuni en décembre 2022 à Genève et en juin et juillet 2023 à Istanbul et Bakou) ; le mandat du Comité de coordination et un programme de travail pour 2023-2025 ont été approuvés. Des analyses ont été menées, notamment dans le cadre du Comité de coordination. Un atelier interrégional sur la gestion des corridors de transport multimodal est prévu en marge de la trente-sixième session annuelle du WP.5, avec la participation de l'Organisation pour la coopération des chemins de fer (OSJD), de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF), des commissions régionales de l'ONU (Commission économique pour l'Afrique, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes), et d'autres partenaires.

B. Transports et changements climatiques

Activités prévues

- Le WP.5 lance le processus de création du Groupe d'experts de l'évaluation des effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et de l'adaptation à ces changements.
- Le Groupe d'experts enrichit les bases de données en y ajoutant des données sur le climat ainsi que des équipements et activités de transport.
- Le Groupe d'experts élargit l'analyse des indicateurs climatique afin d'accroître les connaissances sur les effets futurs des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes sur les équipements et les activités de transport.
- Le Groupe d'experts recueille et analyse les informations et les données issues de projets nationaux d'adaptation aux changements climatiques en vue de définir les principales vulnérabilités d'équipements particuliers et de faciliter la mise en œuvre de tels projets dans les pays désireux de progresser dans ce domaine.

Réalisations

- Le Groupe d'experts a été créé en 2020 et s'est réuni six fois depuis.
- Les indicateurs climatiques sont mis à disposition sur la plateforme de l'OIIIT, où ils sont superposés aux données sur les réseaux de transport. Le Groupe continue à s'efforcer d'améliorer ces données et leur visualisation.
- Ses membres se sont mis d'accord sur de nouveaux indicateurs à analyser concernant les températures élevées, les fortes précipitations et la vitesse des rafales de vent.
- Le Groupe d'experts a examiné de nombreux projets nationaux visant à améliorer l'adaptation des transports aux changements climatiques. À ce propos, il a commencé à travailler sur un dossier de décision relatif à l'adaptation et rassemble, à cette fin, des données sur les pertes liées à des incidents dus aux conditions météorologiques qui touchent les infrastructures de transport. Il travaille également à l'élaboration d'orientations sur les moyens d'adaptation et sur l'évaluation de la criticité des transports. Le Groupe d'experts a aussi élaboré un cadre de simulation de crise pour la vérification de la résilience des équipements de transport face aux risques liés aux changements climatiques, et a organisé les trois ateliers suivants depuis 2020 :
 - Un atelier sur l'analyse des risques physiques liés aux changements climatiques pesant sur les processus de planification et d'exploitation des transports (Genève et en ligne, 26 mars 2021) ;
 - Un atelier destiné à rendre les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale plus conscients de la nécessité d'adapter les transports aux changements climatiques (Moscou, 15 et 16 novembre 2021) ; et
 - Un atelier destiné à éclairer les pays de la Méditerranée sur l'adaptation des infrastructures de transport aux changements climatiques et la mise en place d'un programme d'intervention efficace (Marseille (France), 15 et 16 mai 2023).

Le Groupe d'experts s'est intéressé à des projets visant à tester la résistance des infrastructures dans différents pays et pour différents équipements de transport.

C. Mobilité urbaine durable

<i>Activités prévues</i>	<i>Réalisations</i>
<ul style="list-style-type: none"> Le WP.5 conçoit un modèle pour évaluer les défis en matière de mobilité urbaine. Le WP.5 élabore un manuel visant à mettre en place ou à renforcer le concept de la mobilité en tant que service au niveau des villes. Le WP.5 contribue au plan directeur pour la promotion du cyclisme en élaborant le module relatif aux infrastructures. 	<ul style="list-style-type: none"> Le manuel de la CEE sur la mobilité urbaine durable et l'aménagement du territoire a été publié en septembre 2020 et contient un modèle d'évaluation des défis liés à la mobilité urbaine fondé sur des mesures destinées à « éviter », « adopter » et « améliorer ». Le manuel de la CEE sur la mobilité en tant que service (tendances et économie des transports 2018-2019) a été publié en février 2020. Les ateliers thématiques suivants ont été organisés en marge des sessions annuelles du WP.5 : <ul style="list-style-type: none"> Un atelier sur l'analyse économique de la transformation des systèmes de transport urbain (9 septembre 2020) ; Un atelier sur les transports urbains écologiques (17 septembre 2021) ; Un atelier interrégional sur les possibilités et les difficultés liées à l'électrification de la mobilité dans les domaines des transports, de l'énergie et de l'aménagement du territoire (5 septembre 2022). Un Groupe d'experts du module relatif aux infrastructures cyclables (WP.5/GE.5) a été constitué en juin 2022. Il a pour mission de rassembler des données sur les infrastructures cyclables nationales, de les analyser et de proposer des itinéraires dans la région de la CEE, sur la base des itinéraires cyclables nationaux existants, afin de mettre en place un réseau cyclable à l'échelle de la CEE. Le Groupe d'experts a entrepris d'élaborer des définitions communes pour différents types d'infrastructures cyclables et de concevoir de nouveaux panneaux de signalisation pour les itinéraires cyclables, aux fins de la mise en œuvre du module relatif aux infrastructures du plan directeur pour la promotion du cyclisme.

D. Données relatives aux infrastructures de transport

<i>Activités prévues</i>	<i>Réalisations</i>
<ul style="list-style-type: none"> Le WP.5 travaille à la mise en place de l'Observatoire international des infrastructures de transport Le Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport dégage des modèles, méthodes, outils et bonnes pratiques permettant d'évaluer, de calculer et d'analyser les coûts de construction des infrastructures de transport intérieur. Le Groupe d'experts fixe les termes utilisés pour l'évaluation des coûts des infrastructures de transport intérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> L'Observatoire international des infrastructures de transport (ITIO-GIS.org) a été inauguré à la session de février 2022 du Comité des transports intérieurs (CTI). Il est à l'essai dans un nombre croissant d'États membres depuis 2022. Le Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport a achevé son mandat et soumis son rapport final (où figure un glossaire de termes), qui a été approuvé à la session annuelle de septembre 2022 du WP.5 et paraîtra en tant que publication des Nations Unies dans le courant de 2023.

*Activités prévues**Réalisations*

- Le Groupe d'experts collecte des données pour procéder à l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport.

- Les données collectées au sujet des coûts de construction des infrastructures de transport intérieur et leur analyse approfondie font partie intégrante du rapport final. Le Groupe d'experts a formulé des propositions concernant la manière dont ces données pourraient être téléversées dans l'OIT et visualisées au format SIG (système d'information géographique).

E. Évaluation et suivi des questions nouvelles et des objectifs de développement durable

*Activités prévues**Réalisations*

- Le WP.5 suit les tendances qui peuvent être observées dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable liés aux transports.
- Le WP.5 promeut l'utilisation des indicateurs de connectivité pour des transports intérieurs durables (SITCIN).
- Le WP.5 recense et analyse les nouvelles questions relatives aux transports intérieurs.

- Comme l'a demandé le CTI, un Groupe consultatif pluridisciplinaire informel Transports et COVID-19 a été mis sur pied sous les auspices du WP.5 à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19. Le Groupe était composé de fonctionnaires chargés des transports, des douanes et de la santé représentant un large éventail d'États membres (de la région de la CEE et d'ailleurs) et s'est réuni à quatre reprises (juin-septembre 2020 et juin-septembre 2021). Le Groupe consultatif a élaboré un ensemble de recommandations détaillées visant à renforcer la résilience du secteur des transports intérieurs face aux pandémies et aux situations d'urgence internationales. Un modèle de gestion des imprévus à l'échelle internationale dans le secteur des transports intérieurs (transports routier et ferroviaire et navigation intérieure) a été élaboré sur la base de ces orientations.
- Un ensemble de 215 indicateurs de connectivité pour des transports intérieurs durables (SITCIN) a été mis au point dans le cadre d'un projet financé par le Compte de l'ONU pour le développement. Les gouvernements peuvent s'en servir pour évaluer le degré de connectivité de leurs transports, tant au niveau national qu'aux niveaux bilatéral et sous-régional. Une plateforme d'auto-évaluation et un cours d'apprentissage en ligne sont disponibles sur la page SITCIN.org, et un nombre croissant d'États membres ont dit souhaiter utiliser les indicateurs pour mieux comprendre les caractéristiques de leur secteur des transports intérieurs.
- Le WP.5 n'a cessé de travailler sur les nouvelles questions relatives aux transports intérieurs. Parallèlement aux activités en rapport avec la résilience du secteur, deux synthèses d'analyse ont été établies pour examen à sa session annuelle de 2022 puis soumises au CTI : un rapport intitulé « Accélérer la mise en œuvre des mesures d'atténuation des changements climatiques dans le secteur des transports terrestres – enseignements tirés des secteurs aérien et maritime » et un autre intitulé « État des lieux des nouvelles tendances en ce qui concerne les infrastructures de recharge pour véhicules électriques ».

F. Sûreté et sécurité des transports intérieurs

<i>Activités prévues</i>	<i>Réalisations</i>
<ul style="list-style-type: none"> Le WP.5 sert de plateforme pour l'échange d'informations relatives aux menaces et aux risques inhérents aux transports intérieurs et organise des réunions en fonction des besoins. 	<ul style="list-style-type: none"> Trois ateliers thématiques et tables rondes ont été organisés sur ce thème en marge des sessions annuelles du WP.5 : <ul style="list-style-type: none"> Une table ronde sur les systèmes de transport intelligents et la cybersécurité (9 septembre 2020) ; Un atelier sur les aspects liés à la sécurité du transport de marchandises dangereuses (17 septembre 2021) ; Une table ronde sur la protection des infrastructures de transport aux stades de la conception, de la construction et de l'exploitation (7 septembre 2022) ; Un atelier sur les menaces de cybersécurité qui pèsent sur les bornes de recharge des véhicules électriques (septembre 2023).

V. Programme de travail et cadre d'évaluation pour la période biennale 2024-2025

6. Le programme de travail biennal du Groupe de travail pour 2024-2025 contient une liste d'activités à mettre en œuvre pendant la prochaine période biennale. Ces activités s'inscrivent dans le prolongement des résultats obtenus au regard du programme de travail biennal précédent (2020-2023) et sont reliées aux six modules thématiques du programme de travail à long terme (2020-2030). Elles sont énumérées ci-après et accompagnées des réalisations escomptées correspondantes, qui ont été définies dans le but d'aider le WP.5 à évaluer les résultats obtenus.

7. Les six modules thématiques étant encore tout à fait d'actualité, ils peuvent rester inchangés pour la prochaine période biennale. Ainsi, s'il est possible que les différentes activités et réalisations escomptées prévues au titre de chaque module thématique varient légèrement par rapport à celles de la période biennale précédente, il n'est pas pour autant nécessaire de modifier le programme de travail à long terme.

8. Le WP.5 est invité à donner son avis et à approuver les activités et les réalisations escomptées qui figurent dans le tableau ci-dessous.

A. Développement des réseaux ou des liaisons de transport

<i>Activités prévues</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
<ul style="list-style-type: none"> Le WP.5 concourt aux efforts entrepris dans le cadre du Comité de coordination CEE/OCE pour le corridor transcaspien et le corridor Almaty-Téhéran-Istanbul, conformément à son mandat et au programme de travail pour 2023-2025. Le WP.5 continue de superviser et d'appuyer la mise en place des liaisons et corridors de transport dans la région de la CEE et celles qui lui sont adjacentes. 	<ul style="list-style-type: none"> Une étude indiquant tous les paramètres techniques relatifs aux infrastructures sur le(s) corridor(s) qui relèvent de la compétence du Comité de coordination est présentée pour examen et observations. Un état des lieux détaillé permettant de cartographier les liaisons manquantes ou les parties du réseau à moderniser, à renouveler ou à réaménager est présenté pour examen et observations.

*Activités prévues**Réalisations escomptées*

- Une analyse des documents de transport unimodal et multimodal utilisés dans le(s) corridor(s) est réalisée et des recommandations sur les solutions de dématérialisation et les normes électroniques sont présentées pour examen et observations.
- Une analyse des mesures de facilitation du passage des frontières appliquées le long du ou des corridor(s) est examinée.
- Une proposition visant à uniformiser et à mieux coordonner les horaires et le système de tarification le long des deux corridors est examinée.

B. Transports et changements climatiques

*Activités prévues**Réalisations escomptées*

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Le Groupe d'experts enrichit les bases de données en y ajoutant des données sur le climat ainsi que des équipements et activités de transport. • Le Groupe d'experts élargit l'analyse des indicateurs climatique afin d'accroître les connaissances sur les effets futurs des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes sur les équipements et les activités de transport. • Le Groupe d'experts recueille et analyse les informations et les données issues de projets nationaux d'adaptation aux changements climatiques en vue de définir les principales vulnérabilités d'équipements particuliers, formule des orientations utiles et facilite la mise en œuvre de projets dans les pays désireux de progresser dans ce domaine. • Le Groupe d'experts établit son rapport final sur l'exécution de son mandat. • Des travaux d'analyse sont menés pour les besoins de l'élaboration de la stratégie du CTI relative aux changements climatiques. | <ul style="list-style-type: none"> • La base de données de l'OIIT est améliorée. • De nouveaux indicateurs climatiques sont analysés et des recommandations sont formulées. • Des informations et des données provenant de projets nationaux sont collectées et des documents directifs utiles sont élaborés. • Un projet est lancé dans au moins un pays désireux de progresser dans l'analyse de l'adaptation des infrastructures aux changements climatiques. • Le rapport final est établi et soumis au WP.5. • Les contributions du WP.5 à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie du CTI relative aux changements climatiques sont élaborées. |
|--|---|

C. Mobilité urbaine durable

*Activités prévues**Réalisations escomptées*

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Le WP.5 aide, par l'intermédiaire de son Groupe d'experts du module relatif aux infrastructures cyclables, à définir un réseau cyclable à l'échelle de la CEE à concevoir sur la base des réseaux nationaux, communique aux États membres des documents directifs pour les aider à développer leurs infrastructures cyclables nationales, et établit des définitions pour différents types d'infrastructures cyclables ainsi que pour la signalisation horizontale et verticale. | <ul style="list-style-type: none"> • Le réseau cyclable de la CEE est mis au point et approuvé. • Un guide destiné aux États membres sur la conception d'un réseau cyclable national est rédigé. • Des définitions sont établies sous leur forme définitive puis adoptées. |
|--|---|

<i>Activités prévues</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
<ul style="list-style-type: none"> Le WP.5 continue à faire office de plateforme pour l'échange d'informations sur les dernières tendances et nouveautés en matière de mobilité urbaine, organise des ateliers ciblés et formule des recommandations sur les prochaines étapes possibles lorsqu'il est invité à le faire. Le Groupe d'experts établit son rapport final sur l'exécution de son mandat. 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins un atelier régional ou interrégional est organisé et les recommandations sur les suites à donner sont adoptées. Le rapport final est établi et soumis au WP.5.

D. Données relatives aux infrastructures de transport

<i>Activités</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
<ul style="list-style-type: none"> Le WP.5 continue à gérer l'OIIT, qui est établi sur une plateforme SIG, continue à perfectionner ses fonctionnalités techniques et ses applications, examine les possibilités d'élargir sa portée géographique et informe les États membres, les banques multilatérales de développement (BMD) et les organisations de coopération régionale de sa valeur ajoutée. Le WP.5 donne suite aux orientations données par l'ancien groupe d'experts sur la visualisation des données de référence sur la plateforme. 	<ul style="list-style-type: none"> L'OIIT atteint un niveau de maturité tel que les utilisateurs, les États membres, les BMD et les organisations de coopération régionale sont de plus en plus nombreux à téléverser et à utiliser de nouvelles données et informations. Le nombre d'utilisateurs actifs de l'OIIT et sa portée géographique augmentent. Au moins une application existante de l'OIIT est perfectionnée ou étoffée et une nouvelle fonctionnalité est mise au point.

E. Évaluation et suivi des questions nouvelles et des objectifs de développement durable

<i>Activités</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
<ul style="list-style-type: none"> Le WP.5 suit les tendances qui peuvent être observées dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable liés aux transports. Le WP.5 promeut les indicateurs de connectivité pour des transports intérieurs durables (SITCIN). Le WP.5 recense et analyse les nouvelles questions relatives aux transports intérieurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Les tendances font l'objet d'un suivi continu. Le nombre de pays qui utilisent la plateforme SITCIN.org augmente, de nouvelles versions linguistiques sont mises en ligne et de nouvelles applications adaptées aux besoins exprimés par les utilisateurs sont développées. Au moins une question supplémentaire a été recensée, et son analyse a commencé.

F. Sûreté et sécurité des transports intérieurs

<i>Activités</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
<ul style="list-style-type: none"> Le WP.5 continue à faire office de plateforme pour l'échange d'informations sur les menaces et les risques qui pèsent sur les transports intérieurs, notamment dans les domaines de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle, et organise des réunions ciblées selon les besoins. 	<ul style="list-style-type: none"> Un échange d'informations efficace est assuré, par exemple à l'occasion d'ateliers et de manifestations de sensibilisation organisés à cet effet.